

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Préparation :

Nom: VAITOL VITRES

Société/Entreprise :

Raison Sociale: Topsol

Adresse: 679 av. Docteur Lefebvre 06272 Villeneuve-Loubet

Téléphone : 04 92 13 30 20 Fax : 04 92 02 75 88

N° de téléphone d'urgence: 145 42 59 59.

Société/Organisme: ORFILA.

Usage normal :

LAVE VITRES

### 2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

603-003-00-0 ALCOOL PROPYLIQUE ET ISOPROPYLIQUE Concentration  $\geq 2.50\%$  et  $< 10.00\%$ . Symbole: F R: 11

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 88/379/CEE et 93/18/CEE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Autres données :

### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

En cas d'inhalation massive transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin

Garder au repos. NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

## 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

## 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculaire, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

## 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93/(1996) et ND 2022-163-96:

France VME-ppm: VME-mg/m3: VLE-ppm: VLE-mg/m3: Notes: TMP N°:

603-003-00-0 - - 400 980 - 84

Allemagne Catégorie: MAK-ppm: MAK-mg/m3: Notes: Notes:

603-003-00-0 II,1 400 980 -

ACGIH(TLV)TWA-ppm: TWA-mg/m3: STEL-ppm: STEL-mg/m3:Notes: Notes:

603-003-00-0 400 983 500 1230 -

Equipements de protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

A cause des solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc néoprène ou le caoutchouc nitrile.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Masse Volumique: < 1

Caractère Acide-Base de la préparation: Base faible.

Solubilité de la préparation dans l'eau: Soluble.

Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils: inférieure à 110 Kpa (1.10 bar).

Etat Physique:Liquide Fluide.

Intervalle de PE: non concerné.

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est: non précisée.

Température d'auto-inflammation: non précisé.

Température de décomposition: non précisé.

Intervalle de température de fusion: non précisé

Température moyenne de distillation des solvants contenus: non précisé

Autres données :

## **10 - STABILITE ET REACTIVITE**

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Autres données :

## **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

Autres données:

## **13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

## **14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

## **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Non concerné.

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

en (Quantité >200 l) mais (Quantité <= 1500 l)=> Régime D.

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.